



➤ Rappel chiens

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser les chiens faire leurs déjections sur le chemin du cimetière et près des habitations qui s'y trouvent.

Certains chiens viennent même faire leurs besoins à la porte de maisons !

Les maîtres doivent s'équiper de sacs pour ramasser les crottes de leur chien.

Des plaintes ont été déposées en mairie. Nous espérons que le bon sens l'emportera.

Ces observations sont valables aussi pour le reste du village.

➤ Appel aux cavaliers

Régulièrement des habitants du village viennent exprimer leur mécontentement en mairie par rapport au crottin de cheval tombé devant leur habitation.

➤ Bilan de l'Opération Brioches

Vous avez encore été généreux cette année. La collecte dans Bonnay pour l'Opération Brioches 2016 a rapporté 522.75 €, soit après paiement des brioches la somme de 391 € reversée aux Papillons Blancs.

Merci aux personnes dévouées du village.

➤ Dégrèvements impôts directs

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements, au titre des pertes de récoltes causées par les inondations de 2016, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultées en mairie à partir du 15 novembre 2016.